

Concilier transition
numérique
et transition
écologique





Sommaire

Introduction 3

1 Transition numérique, transition écologique de quoi parle-t-on ? 4

- 1.1. La transition numérique 5
- 1.2. La transition écologique 5
- 1.3. Transitions écologique et numérique quelles interactions ? 6

2 Les enjeux de la transition écologique 7

- 2.1. Bâtir une stratégie cohérente et efficiente 8
- 2.2. Réduire l’empreinte environnementale de votre organisation 9
- 2.3. Etre acteur du changement au-delà des murs 10

3 La transition numérique, une nécessité pour les associations 11

- 3.1. Les enjeux et bénéfices de la transition numérique 12
- 3.2. Les défis du numérique 13

4 Quels risques la transition numérique fait-elle peser sur la transition écologique ? 15

- 4.1. Empreinte environnementale 16
- 4.2. Surconsommation d’énergie 16
- 4.3. Perte de biodiversité 16
- 4.4. Obsolescence rapide des équipements 17
- 4.5. Gestion des déchets électroniques 17

5 Comment les concilier ? 18

- 5.1. Ne pas se détacher des réalités environnementales 19
- 5.2. Développer une stratégie de conciliation 19
- 5.3. Explorer les solutions possibles 20
- 5.4. Accompagner le changement 21
- 5.5. Le rôle des politiques publiques 21

Qui sommes-nous ? 22



INTRODUCTION

Transition écologique et transition numérique sont les nécessaires évolutions auxquelles nos sociétés actuelles doivent se plier. Cependant, leur appropriation par les différents acteurs de la vie économique dont les acteurs de l'ESS, qui jouent un rôle fondamental au sein de la société, demeure un processus à la fois lent, complexe et disparate.

Si la Responsabilité Sociétale des organisations (RSO) offre un cadre stratégique qui permet aux acteurs de l'ESS, quelle que soit leur taille, d'adopter des pratiques plus éthiques et plus durables ; la transition numérique recèle quant à elle de multiples opportunités de gagner en efficacité et d'améliorer l'impact positif des organisations.

Comment harmoniser la mise en œuvre de ces deux transitions ? Les outils technologiques peuvent-ils offrir des opportunités stratégiques à la transition écologique ? Quels sont les écueils à éviter pour concilier positivement écologie et numérique ?

Cet e-book ambitionne d'accompagner les associations en apportant un éclairage sur les enjeux, les opportunités et les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour concilier au mieux ces deux transitions.

Il est réalisé par le Crédit Mutuel à partir du fonds documentaire d'Associathèque rédigé par des experts, acteurs reconnus du monde associatif garantissant la mise à jour et la qualité des contenus du site.





1

Transition numérique, transition écologique de quoi parle-t-on ?



1

Transition numérique, transition écologique de quoi parle-t-on ?

1.1 – La transition numérique

La transformation digitale des organisations implique l'intégration des technologies numériques dans tous les pans de leur activité : actions et services proposés, processus internes, relations avec les parties prenantes et aussi stratégie globale ; avec pour objectif de repenser, d'enrichir ou de rendre plus performantes ces différentes activités.

Cette transformation digitale est incontournable pour accompagner la transition numérique de la société française dans son ensemble, laquelle exerce désormais son influence sur tous les secteurs de l'activité économique.

Vecteur d'innovation et de changement, elle permet aux associations d'améliorer l'efficacité de leur mission, de fluidifier les échanges avec leurs parties prenantes, de renforcer la visibilité de leurs actions, d'attirer des talents, qu'ils soient salariés ou bénévoles, de consacrer un temps accru aux activités à forte valeur ajoutée pour leurs bénéficiaires ou de tirer parti de l'analyse des données collectées...

Cette digitalisation des acteurs associatifs est capitale afin d'éviter l'aggravation d'une fracture numérique préjudiciable au fonctionnement de la société française. Les collectivités publiques et les entreprises, partenaires privilégiés des associations, ayant d'ores et déjà engagé leur propre transformation digitale, soutenue par une politique gouvernementale volontariste.

1.2 – La transition écologique

La transition écologique est la transformation nécessaire, profonde et durable des modes de production, de consommation et d'interaction avec l'environnement, afin de réduire l'empreinte écologique des activités économiques tout en favorisant la durabilité des activités humaines. Selon Oxfam : « opérant à tous les niveaux, la transition écologique vise à mettre en place un modèle de développement résilient et durable qui repense nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble. »

Elle implique pour l'ensemble des acteurs de notre économie, une évolution vers un nouveau modèle économique et social. Pour les acteurs de l'ESS, cette transformation incontournable s'inscrit naturellement dans *leurs missions et leurs valeurs*. Elle peut les impacter de différentes manières :

- **évolution de leurs activités** par l'intégration de nouvelles pratiques ou orientations pour répondre aux exigences de respect de l'environnement. Ex. : économie circulaire ;
- **innovation sociale et environnementale** en réponse aux défis environnementaux en développant de nouvelles solutions et technologies durables ;
- **sensibilisation et éducation** du public aux enjeux environnementaux par la mise en place d'actions visant à faire évoluer les comportements ;
- **élaboration de projets collaboratifs** avec des acteurs, qu'ils soient publics, privés ou de l'ESS visant à promouvoir des modes de production et de consommation durables.

La transformation écologique est vecteur de nouvelles opportunités pour les acteurs de l'ESS qui, tout en contribuant à la construction d'une économie plus durable et solidaire, renforcent leur impact social et environnemental.

1.3 – Transitions écologique et numérique quelles interactions ?

Bien que l'ESS soit déjà impliquée dans la transition écologique avec de multiples intervenants et projets dans les domaines de la sensibilisation aux enjeux environnementaux, l'agriculture et l'alimentation durables, l'économie circulaire et le réemploi, la mobilité durable... face à l'urgence climatique, elle doit faire plus et plus vite, car la dégradation de l'environnement naturel a des conséquences socio-économiques déjà perceptibles.

- Accroissement des inégalités territoriales.
- Hausse de la pauvreté due à l'impact du réchauffement climatique sur des secteurs tels que l'agriculture ou l'énergie.
- Amplification des mouvements migratoires pour des raisons climatiques.
- Émergence de conflits socio-économiques.
- Augmentation des risques sanitaires...

Elle est aujourd'hui confrontée à de nouveaux défis, parmi lesquels :

- s'engager à titre individuel dans la mise en œuvre de pratiques responsables ;
- partager l'exemplarité avec les citoyens pour développer leur implication par effet de levier ;
- engager collectivement les acteurs au sein des territoires dans une démarche de transition et de transformation du modèle économique.

Dans cette course à l'efficacité, **le numérique peut s'avérer être un allié**, car il offre de nouvelles opportunités en termes d'amélioration des services proposés, d'innovation, de communication, de participation, ou encore de mesure d'impact, chacune pouvant contribuer positivement à la transition écologique.

Cependant la transition numérique n'est pas exempte de risques et d'effets négatifs sur la transition écologique, il est donc crucial d'examiner attentivement comment elle peut entraver les objectifs de durabilité, alors que votre organisation s'efforce de réduire son impact environnemental.





2

Les enjeux de la transition écologique



Les enjeux de la transition écologique

Quels que soient la taille ou l'objet de l'association, réaliser sa transition écologique représente un défi qui implique des changements profonds dans son organisation et sa gestion. Le chemin est semé d'embûches, mais avec une feuille de route claire, il est à la portée de tous.

2.1 - Bâtir une stratégie cohérente et efficiente

La stratégie est l'un des enjeux fondamentaux de la transition écologique pour toute organisation, y compris les associations, car il ne s'agit pas d'adopter des pratiques écologiques ponctuelles, mais bien de développer une vision stratégique et une planification à long terme.

- **Sensibiliser les membres de l'association.** Si les enjeux environnementaux actuels justifient à eux seuls l'importance de la transition écologique (mis à part pour les climato-sceptiques), il est important d'apporter une mise en perspective du point de vue de votre organisation et de ses actions. En impliquant les parties-prenantes qui composent votre organisation, vous pouvez faire de la *transition écologique un objet de dialogue social*. Ainsi en mobilisant le plus grand nombre autour de votre projet, vous bénéficiez d'avis et de solutions opérationnelles qui alimenteront votre réflexion stratégique et vous vous donnez de meilleures chances d'obtenir une adhésion massive aux actions proposées.
- **Réaliser un diagnostic de l'empreinte écologique** de l'association afin d'identifier les domaines où des changements peuvent être apportés. Le premier pas vers la transition est la réalisation d'*un bilan de ses impacts environnementaux*, plus simple et moins coûteux qu'un bilan carbone®, il permet à toutes les tailles d'organisations, d'identifier leurs zones d'impacts. Pour celles qui souhaitent aller plus loin, le bilan carbone® sera riche d'enseignements et fléchera les zones d'amélioration spécifiques à votre activité, mais avant de vous lancer *questionnez-vous sur le bilan carbone* et sa pertinence pour votre organisation, car le coût d'un tel bilan est loin d'être neutre. Si vous n'êtes pas en capacité de financer un bilan carbone®, mais souhaitez néanmoins investiguer, l'UDES met à votre disposition un outil de mesure de l'impact carbone simple *Valor'ess* qui s'intéresse aux 3 scopes du bilan carbone.
- **Élaborer une stratégie de transition écologique.**
 1. **Travailler en mode projet**, entouré par une équipe constituée de membres de votre association aux profils variés : administrateurs, salariés, bénévoles... N'excluez pas votre gouvernance, son rôle est fondamental pour « institutionnaliser » votre stratégie.
 2. **Déterminer des objectifs clairs et mesurables** qui ont du sens au regard de votre projet associatif, comme par exemple : la réduction des émissions de CO₂, la diminution de la consommation d'énergie, l'adoption de pratiques durables pour vos achats...
 3. **Planifier les priorités** stratégiques et définir le plan d'actions à court, moyen et long terme.
 4. **Mettre en place des mesures concrètes** qui découlent de vos objectifs, comme par exemple le co-voiturage ou l'auto-partage pour diminuer vos émissions de CO₂. **Identifiez le projet dont la faisabilité, la simplicité et l'impact sont démontrés, et mettez-le en œuvre en premier.** Ce sera votre première victoire pour « motiver les troupes », mais aussi votre premier jalon pour continuer à avancer.
- **Rechercher des financements** lorsque cela s'avère nécessaire pour mettre en œuvre certaines de vos actions. La transition écologique est au cœur des préoccupations des politiques gouvernementales autant que des investisseurs et financeurs. Vous pourrez prétendre à des subventions auprès de *l'Etat et de ses services déconcentrés*, de *l'Ademe* ou encore de prêts auprès de *établissements bancaires*.

- **Communiquer sur les actions entreprises** pour sensibiliser les membres de l'association, ainsi que le grand public, à l'importance de la transition écologique, mais aussi pour valoriser votre démarche, vous différencier et donner à d'autres l'envie de vous imiter.
- **Mettre en place un système de suivi et d'évaluation** pour démontrer l'efficacité des actions réalisées, mesurer les progrès, évaluer la création de valeur et ajuster la stratégie si nécessaire. Il est important d'être en capacité de rendre compte aux parties-prenantes et aux financeurs.

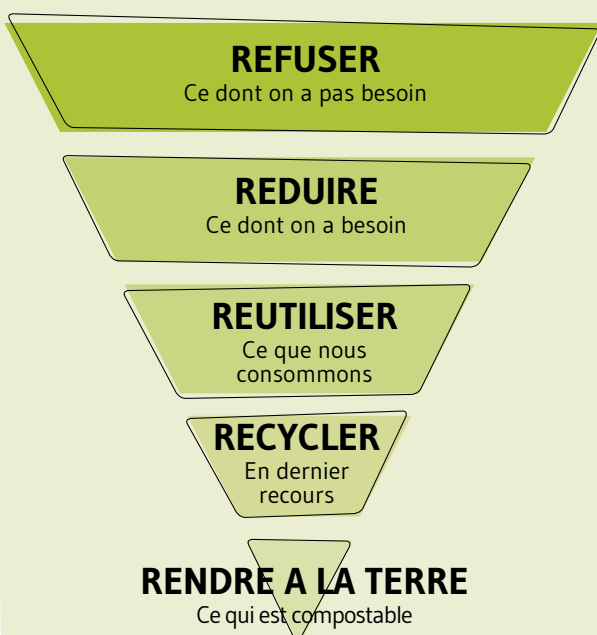
Une stratégie claire garantit la cohérence, la durabilité et l'efficacité des actions en faveur de la transition écologique au sein de votre association, et affirme votre engagement en faveur de l'environnement.

2.2 – Réduire l'empreinte environnementale de votre organisation

C'est en adoptant des pratiques concrètes, durables et en limitant la consommation de ressources naturelles non renouvelables que l'impact environnemental des acteurs de l'ESS se réduira. Voici les principaux leviers d'action communs à chaque association autour desquels peut se bâtir la mise en œuvre de votre stratégie.

- **Consommation responsable** : encourager l'achat de produits locaux, biologiques, équitables et durables pour les événements. Limiter les fournitures de bureau et l'usage du papier. Bannir les produits à usage unique, comme les gobelets en plastique leur préférer les tasses individuelles ou les gourdes...
- **Politique d'achats durables** : au-delà de son utilisation, chaque produit acheté engendre un impact environnemental qui reflète les pratiques responsables ou non des acteurs de la chaîne d'approvisionnement. Connaître l'*engagement écologique de ses fournisseurs* aide à vous améliorer et à définir des priorités d'achat. Pensez aussi à questionner vos fournisseurs de services comme votre fournisseur d'énergie ou votre banque par exemple.
- **Réduire les déchets, recycler, réemployer, réparer** : en France, bien que le tri progresse, seulement 54 % des déchets (recyclage matière et organique) étaient recyclés en 2020 ⁽¹⁾. Faire la chasse aux déchets c'est bien, mais limiter leur production en favorisant le réemploi et la réparation quand cela est possible, tout en retenant « la folie acheteuse de la seconde main », c'est encore mieux. La gestion rigoureuse des déchets reste une zone de progrès pour bien des associations, voici donc **2 RÈGLES** à garder en tête pour s'améliorer.

LA RÈGLE DES 5R



LA RÈGLE DES 7 FLUX

Elle entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2025 et complète la règle des **5 flux existant** :

le papier et le carton

le bois

le plastique

le verre

les métaux

en ajoutant **2 nouveaux flux** de déchets devant être triés à la source par les professionnels :

la fraction minérale

le plâtre

(1) Source SDES 2020

- **Sobriété énergétique** : privilégier l'installation d'équipements écoénergétiques lors du renouvellement des équipements, optimiser l'éclairage ou encore sensibiliser les membres à la gestion de l'énergie sont des actions simples et efficaces pour réduire la consommation énergétique. Lorsque vous choisissez des locaux pour votre association, privilégiez l'installation dans des bâtiments basse-consommation si cela est possible ou, si vous le pouvez, pensez à investir pour améliorer la performance énergétique de vos locaux.
- **Mobilité durable** : encourager les déplacements bas carbone tels que les transports en commun, le covoiturage, le vélo, ou mettre en place des politiques de travail à distance pour limiter les déplacements inutiles. Pour respecter le Pacte vert européen, les émissions de gaz à effet de serre (GES) émanant des transports doivent être réduites de 90 % à horizon 2050 pour atteindre la neutralité carbone.
- **Sensibilisation et éducation** : jouer un rôle actif dans la sensibilisation des membres, des bénéficiaires et du grand public aux enjeux écologiques, en développant des actions d'information (conférences, campagnes de sensibilisation), de formation et d'éducation (ateliers ou des activités pédagogiques), l'organisation d'opérations de nettoyage de l'environnement, de découverte de la biodiversité, ou encore la promotion de produits durables afin de promouvoir des comportements responsables vis-à-vis de l'environnement.

2.3 – Etre acteur du changement au-delà des murs

L'ESS occupe depuis longtemps une place déterminante dans le combat pour la préservation de l'environnement. Aujourd'hui, c'est en contribuant individuellement à l'effort collectif, que ses acteurs offriront à notre société les meilleures chances de réaliser sa transition écologique.

- **Collaboration avec des partenaires** : afin de favoriser la mise en place de projets communs et de renforcer l'impact global en faveur de la transition écologique.
- **Innovation sociale et environnementale** : pour le bien commun, les acteurs de l'ESS doivent concevoir des solutions nouvelles et des modèles économiques novateurs, en réponse aux défis environnementaux.
- **Mesurer l'impact environnemental** : en mettant en place des outils et des indicateurs adaptés pour rendre compte et faire évoluer les normes, l'ESS s'assurera de l'efficacité des actions entreprises et des progrès réalisés.
- **Résilience aux changements climatiques** : apporter des réponses adaptées aux défis posés en développant des stratégies d'adaptation, de prévention des risques environnementaux et en soutenant les populations les plus vulnérables qui en sont affectées.

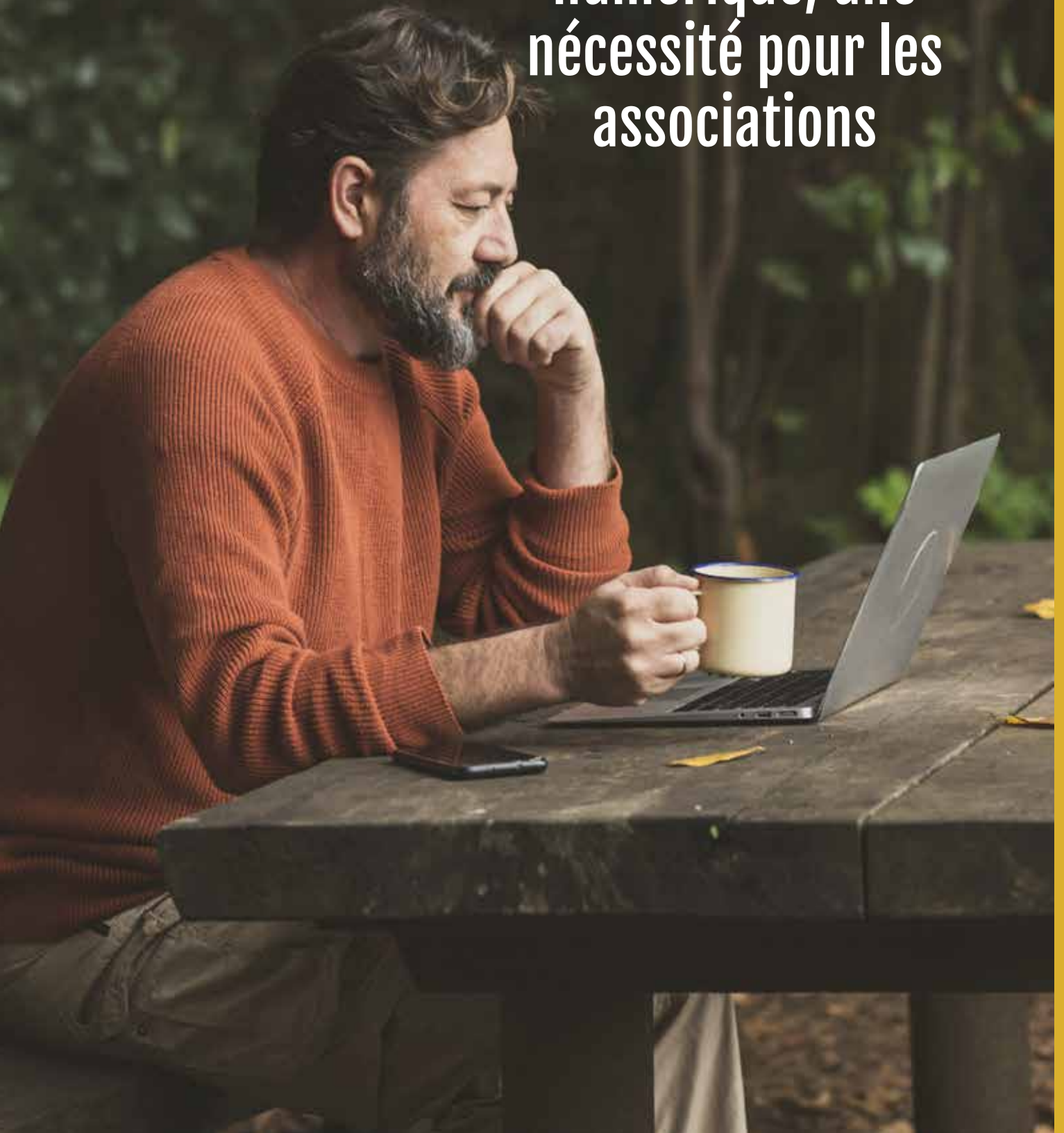
Découvrir l'e-book RSE





3

La transition numérique, une nécessité pour les associations



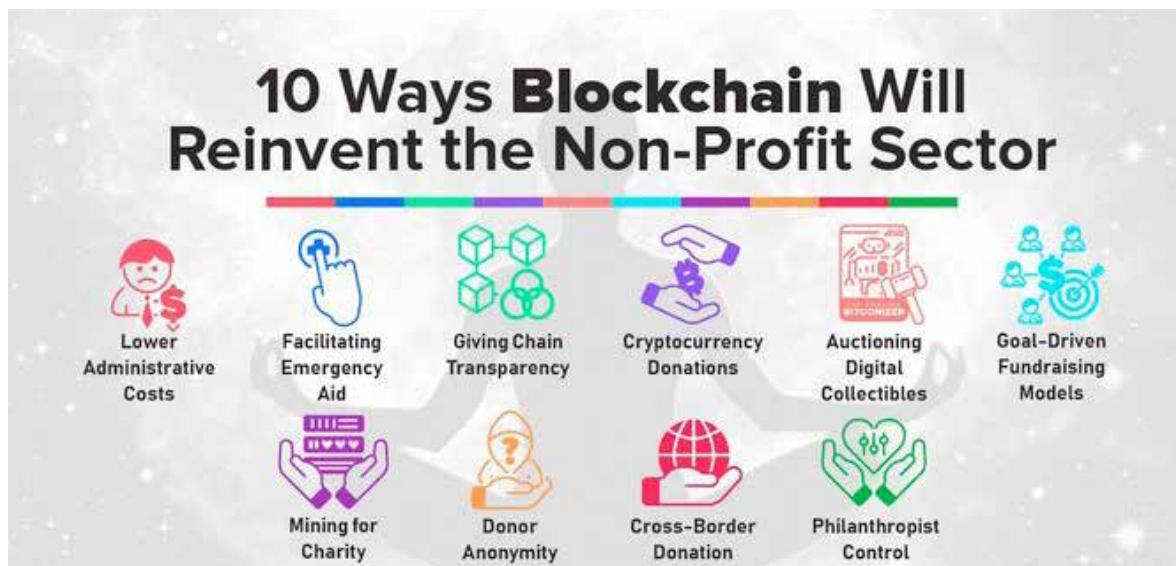
La transition numérique, une nécessité pour les associations

La transition numérique ouvre de nombreuses perspectives d'évolution pour les organisations, notamment en matière d'efficacité opérationnelle, de transformation des interactions avec les publics cibles, d'innovation, de recherche et développement ou encore de génération d'impact social. Elle est d'autant plus essentielle, pour les acteurs de l'ESS dont le *degré de maturité numérique* est très variable, que les collectivités publiques et les entreprises qui sont leurs partenaires privilégiés ont entamé leur propre transition numérique, insufflée et soutenue par la politique numérique du gouvernement.

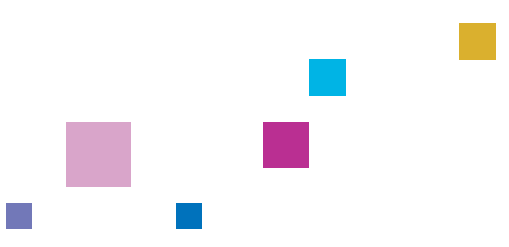
3.1 – Les enjeux et bénéfices de la transition numérique

Au même titre que la transition écologique, la transformation numérique de votre organisation requiert l'élaboration d'une stratégie. Une évaluation préliminaire s'impose pour identifier les aspects de votre activité qui peuvent être optimisés. Pour faire le point sur le degré de maturité numérique de votre association, vous pouvez soit réaliser votre *autodiagnostic*, soit vous faire accompagner par des *structures dédiées*.

- **Optimiser les processus internes** : il est possible d'optimiser la gestion des process internes par l'automatisation de tâches répétitives, la réduction des coûts administratifs et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, grâce à l'utilisation de :
 - logiciels de gestion intégrée (*ERP* - solutions qui gèrent et consolident les activités quotidiennes des organisations, telles que la comptabilité, les finances, les achats, la gestion de projet, la chaîne d'approvisionnement et la production) ;
 - solutions de gestion de la relation client (*CRM*) ;
 - applications de suivi de projet telles que *Monday* ou *Zoho*.
- **Renforcer la transparence** : la technologie de la blockchain peut révolutionner la manière dont les organisations gèrent leurs activités, en offrant des solutions de traçabilité et de transparence.
 - Par exemple, les plateformes basées sur la blockchain permettent de sécuriser les transactions financières, de garantir l'authenticité des produits issus du commerce équitable, ou encore de tracer l'impact des fonds alloués à des projets sociaux et solidaires...



Source : *Beincrypto*

- 
- **Améliorer l'impact social** : apporter des réponses plus efficaces, collecter, mesurer et analyser des données plus précises. Le numérique offre des opportunités aux acteurs de l'ESS.
 - Les chatbots ou les bases de connaissances peuvent améliorer l'accessibilité aux services en apportant des réponses rapides et pertinentes aux questions des utilisateurs.
 - La collecte et la *gestion des données* prennent de l'essor avec la multiplication des outils numériques, offrant aux associations une opportunité de mieux connaître les besoins de leurs publics, mais aussi de construire des modèles prévisionnels et d'optimiser leurs stratégies.
 - **Etre accessible au plus grand nombre** : la mise en place de plateformes en ligne ou d'applications mobiles qui rendent les services accessibles à un public plus large et peuvent ainsi favoriser l'inclusion (lorsqu'ils sont adaptés aux publics cibles) et la participation.
 - De nouveaux modes de collectes sur des publics jeunes se développent, comme le *streaming solidaire* sur Twitch.
 - **Financement participatif (crowdfunding/crowdgiving)** : les plateformes de financement participatif ont révolutionné la collecte de fonds en offrant aux associations la possibilité de mobiliser une communauté plus large autour de leurs projets, tout en renforçant l'engagement des donateurs et des contributeurs.
 - **Simplifier la conception créative ou technique** : il existe de nombreux outils numériques pour accompagner et simplifier la collaboration ou l'exécution.
 - Initier et animer une réflexion collective.
 - Créer un site web ou une application mobile.
 - Produire des contenus éditoriaux.
 - Concevoir des visuels.
 - **Prototyper ou produire à moindre coût** : les technologies d'impression 3D ou de fabrication avancée transforment la manière dont les produits sont développés, créés et distribués. Elles ouvrent la voie à de nouvelles opportunités comme celle de produire des équipements médicaux à moindre coût, ou encore de faciliter la fabrication d'objets artisanaux tout en réduisant l'impact environnemental.

Pour tirer pleinement parti des avantages de la transformation numérique, les organisations doivent renforcer leurs compétences en matière de digital, mener une réflexion stratégique quant à leur transition et faire preuve d'adaptabilité tout en gardant présent à l'esprit les risques engendrés.

3.2 – Les défis du numérique

La transition numérique impose aussi aux associations de relever des défis, tels que l'accès aux compétences digitales, la *protection des données personnelles* et la gestion des risques liés à la *cybersécurité*. L'adaptation aux évolutions technologiques doit se faire dans le respect de leurs valeurs éthiques et de leur mission sociale, et aussi en cohérence avec les enjeux environnementaux.

- **Anticiper une résistance interne** : les membres de l'association peuvent faire preuve de résistance face à la transition numérique, lorsque les avantages ne sont pas assez valorisés, qu'ils ressentent une forme d'inégalité d'accès aux nouvelles technologies (manque de formation ou d'équipement) ou s'ils estiment que cela compromet les valeurs de l'organisation.
- **Parer à l'illectronisme** : l'intégration du numérique dans la vie quotidienne fait ressortir de fortes inégalités en particulier pour les populations les moins favorisées ou éloignées des nouvelles technologies qui se retrouvent en marge de la digitalisation de la société et de ses services.
- **Se préparer à des coûts financiers imprévus** : la mise en place de nouvelles technologies peut souvent entraîner des coûts imprévus, que ce soit en termes de formation, d'acquisition d'équipements ou de maintenance. Si ces coûts ne sont pas pris en compte, ils peuvent avoir un impact financier significatif sur l'association.

- **Prévenir la dépendance technologique** : une transition numérique non maîtrisée peut entraîner une dépendance excessive aux technologies, rendant l'association vulnérable aux pannes, aux cyberattaques ou à d'autres problèmes liés à la technologie.
- **Gérer la protection des informations sensibles** : qui dit transition numérique dit collecte, stockage et traitement grandissant d'importantes quantités de données (données personnelles, données financières et données opérationnelles). Prévenir les accès non autorisés, les fuites de données ou les violations de la sécurité nécessite la mise en place de mesures de sécurité robustes (pare-feu, système de chiffrement, protocoles d'authentification...) qui engendrent des coûts additionnels à anticiper.
- **Assurer le respect de la vie privée** : pour garantir la confidentialité des données relatives à ses membres, ses bénéficiaires, ses salariés, ses donateurs, ses partenaires... chaque organisation doit instituer une politique et des pratiques conformes à la réglementation en matière de protection des données personnelles (*RGPD*).
- **Faire barrage à la cybercriminalité** : la transition numérique accroît la vulnérabilité aux attaques informatiques, telles que les logiciels malveillants, les tentatives de phishing, les ransomwares et les attaques par déni de service... qui représentent des risques majeurs pour la continuité des opérations, la réputation et la confiance des parties prenantes.

Outre ces défis essentiellement techniques, les organisations sont confrontées à des défis plus « humains » étroitement liés à leur mission, leur rôle et leurs valeurs.

L'introduction d'outils technologiques peut installer une forme de distance ou de dépersonnalisation qui entre en conflit direct avec les valeurs et l'identité de l'organisation. En s'éloignant de sa raison d'être ou de son projet, l'organisation court **le risque d'une perte d'identité ou d'authenticité**, même si elle apporte une réponse directe à des attentes formulées par les parties prenantes. Paradoxalement, la mise en œuvre attendue de la numérisation de certains processus peut malgré tout être critiquée, parce qu'elle fait craindre ou donne l'impression d'une perte de proximité avec les bénéficiaires ou d'une déshumanisation des relations.

La transition numérique soulève de nombreuses questions fondamentales pour les acteurs de l'ESS au regard de leur mission sociale. **Une réflexion préliminaire sur les enjeux éthiques** intégrant les préoccupations sociales et environnementales au cœur de la démarche numérique est indispensable pour optimiser ses chances de succès.

Elle peut aussi éloigner les acteurs de l'ESS de leurs objectifs environnementaux. Les investissements nécessaires à la transition numérique (processus, infrastructures, services) se faisant au détriment de ceux dédiés aux enjeux écologiques. En l'absence d'une réflexion intégrée transition écologique / transition numérique, cette dernière plus opérationnelle pour la réalisation de la mission associative peut être privilégiée et impacter négativement l'engagement en faveur de l'écologie. Ainsi, une augmentation des usages numériques non maîtrisée se traduira par une empreinte environnementale plus importante due à l'utilisation accrue de ressources numériques, elle pourra aussi inciter à des actions de « greenwashing ».

Il est essentiel pour les organisations de rester attentives à ces risques et de veiller à équilibrer leur développement numérique avec la préservation de leur engagement environnemental en intégrant des mesures concrètes pour limiter l'impact écologique de leur transition digitale.

Découvrir l'e-book transition numérique 





4

Quels risques
la transition numérique
fait-elle peser sur la
transition écologique ?



4

Quels risques la transition numérique fait-elle peser sur la transition écologique ?

L'enjeu de la conciliation entre transformation numérique et transition écologique semble une gageure alors que la technologie continue d'évoluer à grande vitesse (5G, IA, Metavers, IoT...) et prend une part croissante dans les usages professionnels autant que personnels... Le numérique est gourmand en ressources naturelles et son appétit ne cesse de croître, si l'empreinte carbone du numérique représentait déjà 4 % des émissions de GES mondiales en 2022, elle pourrait atteindre 14 % des émissions d'ici à 2040. Ce qui est loin de la sobriété numérique nécessaire pour atteindre l'objectif de neutralité à horizon 2050. Mais l'empreinte carbone n'est pas le seul effet néfaste du numérique sur l'environnement.

4.1 – Empreinte environnementale

La production exponentielle des dispositifs numériques tire de plus en plus sur les ressources naturelles, provoquant l'appauvrissement des ressources abiotiques (fossiles, minéraux et métaux), de l'écotoxicité, des émissions de particules fines, la production de déchets... En France, les impacts environnementaux du numérique sont essentiellement causés par les terminaux et en particulier par les impacts cachés ou « *sac à dos écologique* » inhérents à la phase extraction/production. Par conséquent, une dépendance excessive à ces outils pourrait à terme contribuer à **l'épuisement des ressources naturelles**.

4.2 – Surconsommation d'énergie

Alors que la crise de l'énergie et de l'eau est déjà présente en Europe, la demande en énergie pour alimenter le fonctionnement des technologies numériques (infrastructures, serveurs, plateformes) va croissante. L'utilisation excessive et non maîtrisée des outils numériques contribue à une demande accrue en équipement et en énergie issue de sources le plus souvent non renouvelables, ce qui va à l'encontre des objectifs de durabilité. La 5G en est une bonne illustration plus rapide pour satisfaire les besoins des nouveaux équipements numériques, elle est aussi plus énergivore. Cette demande énergétique entraîne une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi au réchauffement climatique et à la détérioration de l'environnement.

4.3 – Perte de biodiversité

L'expansion des infrastructures numériques accroît leur emprise sur les habitats naturels, privant la faune de refuge et de nourriture et détruisant la flore et les forêts au même titre que les extractions minières.

La transition numérique contribue aussi à la pollution lumineuse. L'utilisation généralisée des écrans, des panneaux publicitaires numériques, des lampadaires LED ... peut accroître la luminosité nocturne dans les zones urbaines et périurbaines, il en va de même avec l'éclairage nocturne des infrastructures numériques. Cette pollution perturbe les cycles naturels jour/nuit de nombreuses espèces animales ou végétales affectant les comportements de reproduction, de migration, de recherche de nourriture et de repos. La production et l'élimination des déchets électroniques a également un impact sur la biodiversité lorsque ces déchets ne sont pas correctement gérés, ce qui est souvent le cas, et peut conduire à la contamination des sols, des eaux et des écosystèmes.



4.4 – Obsolescence rapide des équipements

Les évolutions technologiques constantes ne sont pas les seules explications à l'obsolescence rapide. D'autres facteurs contribuent à son accélération, comme par exemple :

- **l'incitation excessive à la consommation** : sorties fréquentes de nouveaux produits sans réelle avancée comme c'est le cas dans la téléphonie mobile par exemple ; forte sollicitation à l'achat du fait des techniques de marketing ciblé et de l'omniprésence des canaux de distribution/vente ;
- **des cycles de remplacement écourtés** : les fabricants poussent indirectement au renouvellement en proposant des mises à jour des systèmes d'exploitation incompatibles avec des versions « trop anciennes » de produit ou avec la taille de la mémoire système (Ex.: un système d'exploitation trop gourmand qui oblige à changer d'ordinateur) ; des mises à jour de fonctionnalités pas toujours essentielles ; ou alors ils mettent en avant la nécessité de se conformer aux normes actuelles ;
- **le défaut d'entretien par les utilisateurs** : absence de mises à jours, faille sécuritaires, remplacement plutôt que réparation...

Ce cycle constant de remplacement des équipements, génère toujours plus de déchets électroniques.

4.5 – Gestion des déchets électroniques

En 2019, on estime que **53,6 millions de tonnes** de déchets électroniques ont été produites dans le monde, ce qui représente une augmentation de **+21 % en 5 ans**. Seulement **17,4 %** de ces déchets ont été recensés comme officiellement **collectés et recyclés**⁽¹⁾.

La mauvaise gestion de ces déchets est un facteur de risque environnemental majeur en raison des substances toxiques qu'ils contiennent, telles que, le mercure, le cadmium et le plomb qui est l'une des substances les plus couramment rejetées dans l'environnement lors du recyclage, du stockage ou de la mise en décharge (brûlage à l'air libre) selon l'OMS.

Parmi les principaux risques pour l'environnement liés au mauvais traitement des déchets électroniques, on trouve :

- les déversements terrestres ou dans les cours d'eau ;
- la mise en décharge avec les déchets ordinaires ;
- le brûlage ou le chauffage à l'air libre ;
- les bains acides ou la lixiviation acide ;
- le décapage et le déchetage des revêtements en plastique.

Si la transition numérique offre de nombreux avantages, elle comporte également des risques environnementaux significatifs que l'on ne peut ignorer. En réalisant leur transition numérique, les organisations doivent avoir conscience des enjeux multiples auxquels elles vont être confrontées et de la relation paradoxale qui unit le couple transition numérique/transition écologique, tant le numérique peut accompagner positivement la transition écologique mais aussi l'impacter négativement.

Dans une perspective de durabilité, il est primordial d'adopter des pratiques et des politiques qui œuvrent pour une cohabitation harmonieuse de la technologie et de l'environnement.

(1) Source Global E-waste Monitor 2020 – Unitar





5

Comment
les concilier ?



Comment les concilier ?

Le développement coordonné et maîtrisé des transitions écologique et numérique représente un défi de taille pour toutes les organisations, en particulier pour celles de l'ESS qui doivent opérer dans un environnement de plus en plus numérique, tout en maintenant leur engagement en faveur de pratiques durables. Pour concilier efficacement ces deux transitions, l'empreinte numérique nécessite une attention particulière pour éviter un désengagement vis-à-vis des questions écologiques.

5.1 – Ne pas se détacher des réalités environnementales

Si la transition numérique contribue efficacement à améliorer l'exercice de la mission et le projet associatif, elle comporte également des risques de déconnexion des réalités environnementales.

En se concentrant trop sur les outils et les processus numériques, il est facile de s'éloigner des préoccupations écologiques et de perdre de vue les aspects concrets liés au développement durable. Ce détachement peut se manifester à cause d'une trop grande dépendance des organisations aux outils technologiques, d'une surconsommation de ressources numériques et d'une consommation énergétique croissante qui impactent l'environnement.

Mais cette empreinte croissante sur l'environnement n'est pas le seul effet négatif d'une transformation numérique non maîtrisée. Le manque de moyens financiers et humains peut reléguer au second plan les actions menées en faveur de la transition écologique, des arbitrages s'avérant souvent nécessaires. Il n'est pas rare de voir les organisations privilégier l'efficacité au quotidien, créant ainsi un fossé, entre la stratégie numérique et les objectifs environnementaux, qui les éloigne même parfois de leur propre mission.

Pour concilier efficacement la transition numérique et transition écologique, une stratégie de conciliation est nécessaire pour fixer un cap et des objectifs consolidés.

5.2 – Développer une stratégie de conciliation

Pour éviter à votre organisation de s'éloigner de ses objectifs en matière de numérique et d'écologie, une phase de consolidation stratégique est incontournable.

Prenez votre stratégie numérique et alignez-la sur les objectifs écologiques de votre association. La stratégie de conciliation qui en ressortira s'articulera autour de plusieurs axes :

- **intégrer des critères environnementaux** dans la conception et l'adoption des technologies numériques, pour se prémunir d'une dématérialisation excessive des processus et des échanges qui aurait des répercussions dommageables pour l'environnement ;
- **mettre en place des indicateurs**, pour évaluer régulièrement l'impact des actions numériques, qui intègrent les dimensions environnementales et sociales, afin que votre organisation reste alignée avec ses valeurs et objectifs ;
- **réguler la croissance de la consommation énergétique** induite par la transformation numérique, par la mise en œuvre de bonnes pratiques et la sensibilisation à l'impact environnemental des activités numériques ;
- **contribuer à un numérique durable** par l'innovation, la collaboration avec des acteurs des différentes sphères (ESS, numérique, environnement, Etat), l'élaboration d'un cadre commun incitatif...

5.3 – Explorer les solutions possibles

Pour alimenter votre réflexion stratégique, nous vous proposons des pistes d'amélioration pour une meilleure conciliation numérique/écologie.

- **Utiliser des technologies durables** en adoptant des outils numériques respectueux de l'environnement, tels que l'hébergement web ou les moteurs de recherches tel qu'*Ecosia* ou encore *Lilo*.
- **Limiter la consommation d'énergie** des équipements informatiques et des infrastructures. Comme par exemple, en optant pour des data center privilégiant des énergies renouvelable tel que le français *Scaleway*.
- **Suivre les mesures écoresponsables** recommandées par le *Green It*, permettant de réduire l'empreinte environnementale, sociale et économique des équipements numériques.
- **Favoriser l'écoconception** des appareils et des services du numérique, ce principe de fabrication réduisant les impacts engendrés tout au long du cycle de vie du produit (de l'extraction des matières premières à sa fin de vie).
- **Améliorer la gestion des ressources** en utilisant des logiciels pour gérer, surveiller et optimiser votre consommation d'énergie, d'eau, de matières premières... vous réduirez vos coûts et votre empreinte environnementale ; ou en investissant dans des systèmes d'éclairage à LED et des équipements économes en énergie.
- **Encourager la réutilisation et le recyclage des équipements électroniques** et des déchets informatiques en établissant une politique de recyclage volontariste au sein de votre organisation.
- **Privilégier l'économie circulaire** en adoptant des modèles et circuits axés sur l'économie circulaire, où les produits et les matériaux sont conçus pour être réparables, réutilisables ou recyclables.
- **Encourager le télétravail et la mobilité durable** pour réduire les déplacements inutiles (sans pour autant déprécier le lien social) ou privilégier les modes de transport à faible impact environnemental.
- **Sensibiliser et former** vos forces vives à l'éco-responsabilité et à l'utilisation efficiente des outils numériques pour encourager la participation active de tous les membres à cette démarche. Vous pouvez organiser ou participer à la *Fresque du numérique* qui éclairera les participants sur les enjeux environnementaux du numérique.
- **Mettre en place des outils de mesure** pour *suivre l'impact* des actions et suivre les progrès réalisés dans la transition numérique et écologique. En analysant régulièrement les données vous pourrez identifier les zones d'amélioration et ajuster votre stratégie en conséquence, en encourageant les pratiques qui fonctionnent et en optimisant celles qui peuvent être améliorées. Vous pourrez aussi rationaliser les données collectées pour vous concentrer seulement sur celles dont vous vous servez.
- **Opter pour une communication responsable**, en privilégiant un site web *écoconçu* ou a minima à faible *impact*, en appliquant les règles de « SEO éthique », en fermant les comptes que vous n'utilisez pas sur les réseaux sociaux, en compressant les vidéos et les images pour limiter leur impact...
- **Collaborer au développement** de solutions numériques innovantes et durables avec d'autres organisations y compris des entreprises technologiques, des institutions, des territoires... pour favoriser une transition numérique plus responsable.

La transition numérique et écologique peut s'avérer une entreprise plus complexe pour certains que pour d'autres, mais elle est essentielle pour les organisations qui cherchent à harmoniser leurs valeurs avec leurs pratiques.



5.4 – Accompagner le changement

La transition écologique aussi bien que la transition numérique nécessite de dédier des moyens financiers et humains qui rendent la mise en œuvre du changement complexe pour bon nombre de structures.

- **Financer la transition** : les coûts initiaux de la transformation ne sont pas neutres. La transition vers des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement implique souvent des investissements conséquents en termes d'infrastructures, d'équipements et de technologies, tout comme celles relatives au numérique. Ces coûts initiaux peuvent représenter un poids financier important, en particulier pour les petites structures ou celles disposant de ressources limitées. Il existe des aides et des subventions pour accompagner les organisations dans la transition *écologique* ou *numérique*.
- **Besoins de formations et de compétences nouvelles** : la transition nécessite souvent une montée en compétences des équipes, des bénévoles et des dirigeants. Des formations spécialisées, parfois coûteuses, peuvent être nécessaires pour appréhender les technologies vertes, mettre en œuvre des pratiques numériques ou gérer les exigences réglementaires liées à la transition écologique. Ces investissements en formation représentent un défi financier supplémentaire mais il est toujours possible de bénéficier de *fonds de formation* pour les salariés mais aussi pour les *bénévoles*.
- **Équilibrer les priorités économiques, sociales, numériques et environnementales**, est souvent une gageure tant il est difficile de concilier des objectifs de rentabilité financière avec des actions en faveur de la durabilité environnementale, de la transformation digitale et de l'impact social. Les décisions stratégiques visant à intégrer ces pratiques nécessitent une réévaluation constante des priorités et des ressources allouées à chaque dimension, ce qui représente un défi financier et opérationnel pour les organisations de l'ESS et penche en faveur de la désignation d'un responsable garant des équilibres stratégiques et financiers.

Pour relever ces défis et jouer leur rôle pour une société plus durable, plus performante et socialement plus responsable, les acteurs de l'ESS doivent bénéficier de soutiens financiers, de programmes de subventions et d'accompagnements spécifiques pour aider à amortir les coûts de la transition.

5.5 – Le rôle des politiques publiques

La réussite de cette conciliation numérique/écologie dépend également de l'implication des politiques publiques et autres acteurs à :

- **favoriser la mise en place d'un cadre réglementaire** incitatif favorisant l'adoption de pratiques numériques durables : mesures fiscales avantageuses, subventions pour encourager l'innovation ou encore normes environnementales contraignant l'empreinte carbone des technologies numériques ;
- **soutenir le développement d'infrastructures numériques durables**, les réseaux de télécommunications à faible consommation énergétique ;
- **encourager le déploiement équitable des technologies numériques** pour réduire les inégalités sociales et territoriales tout en favorisant une transition écologique et numérique inclusive ;
- **faire évoluer le cadre réglementaire et les politiques publiques** pour encourager la durabilité dans les technologies numériques, tout en facilitant la transition écologique.

La conciliation de la transition écologique et numérique constitue un défi majeur pour les organisations de l'ESS. En accordant une attention particulière à leur empreinte numérique et en intégrant des pratiques durables dans leur stratégie, elles peuvent contribuer de manière significative à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de l'environnement, tout en faisant évoluer la société vers de nouveaux modèles socio-économiques. Cependant, la réussite de cette transition dépend également de l'implication des politiques publiques, qui doivent créer un environnement favorable à l'adoption de pratiques numériques durables et soutenir le développement d'infrastructures numériques vertes et inclusives.



QUI SOMMES-NOUS ?

associatheque.fr est une base de connaissances associatives gérée par des experts, dédiée à l'accompagnement au quotidien des acteurs du monde associatif.

De la conception à la réalisation de votre projet associatif, Associathèque est à vos côtés !

Transformation digitale, évolution des modèles socio-économiques, refonte du modèle de gouvernance, raréfaction et diversification des ressources... Les associations font face à de profondes mutations. Dans ce contexte, les notions d'accompagnement et de soutien n'ont jamais été aussi nécessaires.

Associathèque répond à cette nécessité grâce à ses **13 guides pratiques**, ses **22 dossiers thématiques** et ses 200 documents téléchargeables en ligne sur son site.

Associathèque est une marque du Crédit Mutuel

Proche des associations en termes de gouvernance, le Crédit Mutuel, groupe bancaire coopératif, acteur majeur de la banque de détail en France, est le partenaire de plus d'une association sur quatre en France*.

Depuis plus d'un siècle, il est resté fidèle aux valeurs fondamentales de la coopération : la proximité, la responsabilité sociale, la solidarité, le respect des différences. Constitutives de l'identité du Crédit Mutuel, ses valeurs révèlent la pertinence de son modèle de développement dans la société d'aujourd'hui.

Avec près de 436 000 associations** clientes, le Crédit Mutuel est le partenaire actif de toutes les associations, des plus petites basées sur le bénévolat aux plus grandes structures employeuses.

Il accompagne les besoins de ce secteur qui joue un rôle fondamental dans la mise en place de solidarités nouvelles, en proposant un conseil de proximité et une offre spécifique adaptée aux associations.

* Source : enquête Centre d'Économie de la Sorbonne - CNRS Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne et Centre de Recherche sur les Associations, Viviane Tchernonog, 2021-2022. Mesure en nombre d'associations en banque principale.

** Nombre d'organismes à but non lucratif au 31/12/2023

Crédit Mutuel

